



GRILLE D'EVALUATION DE LA QUALITE DES SERVICES POUR LES PERSONNES AUTISTES

Age adulte

Internat

Version 3

Mars 2006

Proposée par l'association AUTISME-FRANCE

Association Reconnue d'Utilité Publique

Autisme France - Lot 110-111, Voie K - 460 avenue de la Quiera, 06370 Mouans Sartoux -
Numéro Azur : 08 10 17 9 17 9 / 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14
Site internet : www.autismefrance.org - e-mail : autisme.France@wanadoo.fr

La Grille d'Auto-Evaluation des Services pour les Personnes Autistes est inspirée de l'APQI : Autism Quality Program Indicators, (D.B. Crimmins, V.M. Durand, K.Theurer-Kaufman, J. Everett), New York State Education Department (avec l'aimable autorisation de NYSED). Elle a été adaptée pour les adultes et la situation française

Cette grille a été rédigée sous la direction de :

Chantal Tréhin *parent - neuropsychologue*
Catherine Milcent *parent – pédopsychiatre*
Isabelle Fenaux *parent - médecin*
Jacques Ballet *directeur établissement*
Nicole Bénadassi *parent*

Avec la collaboration de :

Bernard Benjamin *éducateur*
Stéphany Bonnot- Briey *représentante des usagers*
Nelly Coroir *psychologue*
Jean Paul Dionisi *directeur d'établissement*
Catherine Dupont Le Calve *parent*
Martine Peyras *éducatrice*
Anne-Marie Peyrusaubes *psychomotricienne*
Rita Thomassin *parent*
Marie Claude Urban *parent – psychologue*

La grille d'auto-évaluation d'Autisme France

Autisme France est une association nationale, qui regroupe plus de 120 associations locales, et dont le but est d'aider les personnes atteintes d'autisme ou de troubles apparentés et leurs familles. Une de ses missions est d'informer les familles sur les services existants. Elle encourage et aide aussi ses associations partenaires à créer des établissements et/ou des services pour les personnes autistes de tous âges, et à s'impliquer dans ceux qui existent déjà.

Dans ce cadre Autisme France est souvent interrogée sur la qualité de services (IME, SESSAD, CLIS, FAM, MAS, CAT etc.) qui proposent une prise en charge spécifique à l'autisme. Ces interrogations émanent de parents ou de professionnels ne souhaitant pas se contenter de la proclamation par les responsables de la qualité de leurs services, ni d'une simple visite des lieux.

Pour être en mesure de répondre à cette demande, notre association a donc souhaité se doter d'un outil aussi objectif que possible, basé sur ce que les parents sont en droit d'attendre de tels services. Nous avons ainsi été amenés à réfléchir et à élaborer notre propre définition de la qualité dans les services accueillant des personnes autistes.

L'expertise dans le domaine du handicap n'est pas suffisante pour aborder correctement l'autisme. En effet, les personnes atteintes d'autisme ont des difficultés spécifiques qui font que leurs apprentissages dépendent de la manière dont ils sont abordés. Dans le monde entier, les programmes d'intervention de qualité, reconnus comme efficaces, utilisent des techniques et des environnements éducatifs spécifiques, découlant directement des connaissances actuelles sur l'autisme.

C'est pourquoi nous sommes partis du principe qu'un service de qualité doit s'appuyer sur une connaissance de l'autisme régulièrement mise à jour, et que cette connaissance doit structurer directement les stratégies et les objectifs de ce service.

Notre démarche est donc sous-tendue par deux questions:

- o Les professionnels du service ont-ils une connaissance de l'autisme adaptée à leur mission ?
- o Cette connaissance est-elle effectivement utilisée pour adapter le service aux besoins des personnes autistes ?

Elaboration de la grille

Afin de pouvoir définir les critères qui établiraient qu'un service respecte l'ensemble des besoins des enfants, adolescents ou adultes autistes qui entrent dans son champ d'action, Autisme France a travaillé avec des professionnels, des professionnels de terrain compétents et expérimentés dans le domaine de l'autisme, se reconnaissant dans sa philosophie. De nombreuses réunions de travail ont eu lieu pendant plusieurs mois. Elles ont permis de

formuler les principes fondamentaux qui sous-tendent un service de qualité spécifique aux besoins des personnes autistes.

La grille que nous proposons est le premier aboutissement de ce travail. Il s'agit d'une grille d'auto-évaluation, à la disposition des services qui souhaitent répondre aux exigences de la qualité attendue par Autisme France, c'est-à-dire par les familles que l'association représente et par les nombreux professionnels qui partagent cette compréhension de l'autisme.

Cette grille est une première étape dans une démarche qui a pour but final un processus complet d'évaluation externe, en vue d'une "accréditation" dont les modalités sont en cours de définition. Un modèle de ce processus peut être trouvé dans le système d'accréditation de l'association britannique NAS (National Autistic Society), reconnu au niveau Européen, et membre de l'ISQ (International Quality in Health Care Society – Association pour la Qualité dans les services de santé)

Enfin, cette grille est inspirée en partie de la grille officielle d'auto-évaluation de la qualité des services du Ministère de l'Education de l'Etat de New York (USA), l'**APQI (Autism Quality Program Indicators)** que nous avons adaptée et complétée pour répondre à la spécificité de l'âge adulte. Nous remercions le service responsable de son élaboration (The New York State Education Department) de nous avoir autorisés à nous appuyer sur son travail.

Présentation de la grille

Cette grille a pour objectif de permettre à ceux qui l'utilisent de faire le point sur leur fonctionnement, et d'identifier les domaines dans lesquels des améliorations sont possibles. **Il s'agit là d'une forme de grille "idéale", proposant des buts qui pourront paraître éloignés des réalités actuelles pour certains.** Loin de nous l'idée de décourager les professionnels intéressés par notre démarche ! Nous avons pleinement conscience que de nombreux objectifs définis par cette grille sont difficiles à atteindre dans les cadres administratifs et financiers actuels, mais il nous a paru important, essentiel même, que soit donnée une direction claire pour l'amélioration des services existant, en explicitant les buts vers lesquels il nous paraît souhaitable de tendre.

Il est à noter que, par souci d'éviter la rigidité que confèrerait à cette grille une définition trop précise de techniques ou d'outils, l'accent a été mis davantage sur les buts à atteindre dans chaque domaine, que sur les différents moyens répertoriés d'atteindre ces buts, même si des indications sont données à cet effet. Il nous a paru en effet nécessaire de ne pas exclure des techniques ou des approches efficaces, connues ou à venir, par la description d'un nombre limité d'entre elles. *Cependant, il est évident que pour être appropriées, il faut que ces approches et/ou ces techniques fassent la démonstration qu'elles permettent bien à ceux qui les utilisent d'atteindre les buts spécifiés.*

Cette grille concerne les adultes en externat. Il existe également des grilles similaires concernant les services pour :

- Adultes en externat
- Enfants en externat
- Enfants en internat

La cotation

La grille est divisée en 19 domaines qui sont :

1. Projet de l'établissement ou du service
2. Organisation
3. Cadre de vie
4. Personnel
5. Évaluation individuelle
6. Élaboration du projet individualisé
7. Méthodes de travail
8. Repères
9. Activités
10. Apprentissages
11. Indépendance et choix
12. Santé
13. Condition physique
14. Intimité – sexualité
15. Comportements problématiques
16. Insertion sociale
17. Participation et soutien de la famille
18. Suivi de l'évolution et des résultats
19. Préparation des transitions d'un milieu à un autre

Chaque domaine est divisé en un certain nombre de points (entre 2 et 11 points par domaine). Il est proposé un système de cotation (Sans Objet, Absent, A Améliorer, En Cours de Réalisation, Atteint) qui permet de spécifier si un objectif est atteint ou si un travail sur ce point est encore souhaitable.

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

A la fin de la grille, un tableau permet de faire un récapitulatif et éventuellement de calculer le pourcentage de points répondant aux critères. Ceci pour permettre d'identifier les domaines d'excellence comme pour cibler ceux où un effort est encore nécessaire.

Le vocabulaire

Dans cette grille, le terme **service** désigne toute organisation chargée d'apporter un ou plusieurs éléments de prise en charge spécifiques à l'autisme, soit dans un site particulier (Atelier protégé, CAT, FAM, MAS, structure d'accueil de jour, "lieu de vie" etc.) soit dans les lieux que fréquentent habituellement des adultes (lieux de travail, structures de loisir, lieux de formation, domicile etc.)

Les personnes bénéficiant de ces services sont désignées par le terme général d'**usagers**.

Le terme **parent** est utilisé pour désigner toutes les personnes ayant la responsabilité légale de l'usager, et le terme **famille** englobe les frères et sœurs et tout membre de la famille qui s'implique dans la vie de l'usager



GRILLE D'EVALUATION DE LA QUALITE DES SERVICES POUR LES PERSONNES AUTISTES

ADULTES INTERNAT Version 3 – Mars 2006

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

	1. Projet de l'établissement ou du service. Il est établi en référence au fonctionnement spécifique des usagers et dans un souci constant de se rapprocher des conditions de vie ordinaire.	cotation
1	Le projet énonce par écrit les buts et la philosophie qui déterminent les objectifs, les méthodes et les activités.	
2	Le projet est approuvé par les représentants de la population concernée et les différents partenaires.	
3	Le projet est communiqué à toutes les personnes concernées (parents, professionnels, gestionnaires etc.)	
4	Le projet d'établissement définit des règles claires et souples concernant la présence des parents dans l'établissement.	
5	Le service recherche un équilibre entre la protection et l'indépendance de chaque usager. Cette démarche est basée sur une évaluation des risques.	
6	Le projet met l'accent sur l'importance de maximiser l'autonomie dans les différents lieux (y compris l'internat) où évolue la personne.	
7	Le projet est adapté aux différentes catégories d'âges, compétences et styles d'apprentissage des usagers.	
8	Le projet met l'accent sur le développement de : a) la communication et le langage b) les compétences sociales c) la maîtrise de soi d) les compétences socioprofessionnelles e) les compétences de loisirs. f) l'indépendance dans la vie quotidienne g) l'hygiène de vie et l'activité physique	
9	Communication: le projet met l'accent sur le développement d'un système de communication fonctionnel pour les usagers avec ou sans langage verbal.	
10	Relations sociales: le projet met l'accent sur le développement des compétences d'interaction sociale pour un éventail de situations et d'environnements.	
11	Le projet met l'accent sur le maintien des compétences acquises et leur généralisation à des environnements plus complexes.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

2. Organisation. L'organisation du service permet de mettre en place les stratégies nécessaires.		cotation
1	Le cadre de vie permet aux usagers d'évoluer vers le maximum d'autonomie.	
2	Le service permet, dans les limites imposées par la législation, la souplesse des modes d'accueil, internat partiel, séjours temporaires, externat...	
3	Le service organise les activités quotidiennes de l'internat (habillage, toilette etc.) en prévoyant le temps nécessaire pour que les usagers puissent développer leur autonomie.	
4	Le service organise les modalités de transmission de l'information entre les professionnels intervenant à différents temps de la journée.	
5	Les soirées sont organisées selon un rythme qui se rapproche de celui de la vie ordinaire.	
6	L'organisation du service permet aux usagers de demander et d'obtenir une aide appropriée en cas de besoin pendant la nuit.	
7	Le service organise des séjours de vacances dont la durée, le cadre et le contenu sont adaptés aux intérêts, besoins et possibilités de chaque usager.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

3. Cadre de vie. L'environnement de vie est adapté aux besoins des personnes autistes.		cotation
1	Les locaux sont adaptés à l'âge et aux spécificités des usagers (prise en compte des particularités sensorielles et du besoin de repères). Ils sont régulièrement entretenus.	
2	Les lieux d'activités de jour et les lieux d'hébergement sont clairement différenciés et séparés.	
3	Les lieux et les locaux permettent de diversifier les activités.	
4	Les usagers et/ou leur famille ont la possibilité de participer au choix de l'ameublement et de la décoration de la chambre de l'utilisateur.	
5	L'aménagement des lieux facilite le repérage des usagers.	
6	Le lieu de résidence se situe dans un endroit qui facilite l'accès aux transports en commun, aux commerces et aux services publics.	
7	Le regroupement de personnes dans un même lieu de résidence se fait en tenant compte de leurs affinités, de leurs intérêts, et de leurs besoins.	
8	Le cadre de vie permet d'assurer l'équilibre entre la sécurité et l'intimité et des usagers.	
9	Le matériel est maintenu en quantité suffisante et en bon état. L'ameublement est adapté aux besoins et spécificités des usagers.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

4. Personnel. Le personnel éducatif, médical, paramédical, administratif et des services généraux possède des connaissances sur l'autisme adaptées à ses fonctions.		cotation
1	Le personnel dispose de connaissances et d'aptitudes actualisées dans les domaines d'expertise spécifiques à l'autisme et adaptées à la fonction de chacun : a) les caractéristiques de l'autisme b) les méthodes d'évaluation c) l'élaboration de projet pour répondre aux besoins particuliers de chaque usager d) le projet, les adaptations de l'environnement et les méthodes de travail e) les stratégies pour améliorer la communication et les compétences d'interaction f) les techniques de gestion du comportement individuel et collectif	
2	Le personnel a également des connaissances suffisantes sur l'impact de l'autisme sur la santé des usagers dans les domaines suivants : a) expression de la douleur b) conséquence des pathologies associées c) difficultés à pratiquer examens et soins d) effets paradoxaux et secondaires possibles de certains médicaments e) conséquence des comportements atypiques	
3	L'équipe qui intervient sur les temps d'internat : a) a reçu une formation en autisme b) utilise les moyens de communication alternatifs adaptés à chaque usager	
4	Le personnel poursuit une formation spécifique (formations, congrès, lectures, stages, supervision etc.) destinée à améliorer ses connaissances et ses compétences.	
5	Le personnel est en nombre suffisant pour atteindre les objectifs définis dans les projets.	
6	Les différents intervenants ont accès aux projets des usagers et sont informés de leur responsabilité dans la mise en œuvre de ces projets.	
7	Les professionnels intervenant ponctuellement reçoivent une formation et une supervision directe et spécifique en lien avec leur responsabilité dans les projets.	
8	Chacun des membres du personnel s'assure de la transmission des informations.	
9	Les stagiaires reçoivent un minimum de formation/information et sont guidés dans leurs actions auprès des usagers.	
10	Le service offre de façon continue du soutien et de l'assistance technique pour faire face aux préoccupations reliées aux activités et aux	

	comportements.	
Cotation		
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.	
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.	
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.	
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.	
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.	

5. Évaluation individuelle. Des évaluations régulières sont réalisées pour identifier les compétences et les besoins des usagers.		cotation
1	Les évaluations sont effectuées par des personnes compétentes et familières avec les caractéristiques et les types de comportement des usagers.	
2	Des mesures et sources d'information diverses sont utilisées dans les évaluations, parmi lesquelles : a) Evaluation formelle et échelles d'observation b) Evaluations informelles c) Observations au jour le jour par les intervenants d) Recueil d'informations provenant de l'usager lui-même (dans la mesure du possible), des parents, de la famille, et des établissements ou services précédents	
3	Les données recueillies par les évaluations et les différentes sources d'information concernent par exemple les domaines suivants : Compétences sensorielles, cognitives, motrices, acquisitions scolaires et intellectuelles, compétence de vie quotidienne, compétences adaptatives (travail), sociales et affectives, communication, intérêts, attentes personnelles, attentes de la famille, compétences de loisirs, santé...	
4	Une évaluation de la communication est pratiquée régulièrement et aborde les domaines suivants : a) le langage réceptif (compréhension), verbal et éventuellement le langage alternatif b) le langage expressif, verbal et éventuellement le langage alternatif c) la communication spontanée d) la pragmatique du langage, si approprié	
5	Les rapports d'évaluation intègrent les résultats de tous les domaines et conduisent directement aux recommandations du programme.	
6	Les rapports d'évaluation sont rédigés de manière intelligible. Ils font très clairement ressortir les capacités et les potentiels de l'usager.	
7	Les résultats des évaluations sont communiqués aux usagers (si approprié), aux parents, à l'équipe éducative et aux autres professionnels qui collaborent avec la famille hors institution, et ils restent à leur disposition.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

6.Élaboration du projet individualisé. L'équipe chargée de l'élaboration du projet individualisé tient compte des résultats des évaluations, des préoccupations des parents, des niveaux de performance actuels de la personne pour répondre à ses besoins.		cotation
1	Le projet reprend les besoins identifiés par l'évaluation.	
2	Le projet traite d'un grand éventail de besoins fonctionnels et éducatifs, il aborde de façon plus spécifique les domaines suivants : a) la communication b) les interactions sociales c) le comportement et la régulation émotionnelle d) les loisirs	
3	Les buts et les objectifs : a) sont en lien direct avec le niveau de performance actuel et les besoins identifiés de l'utilisateur; b) tiennent compte de la participation et des attentes des parents c) tiennent compte des intérêts propres de l'utilisateur d) sont mesurables et observables e) sont choisis en fonction de l'atteinte d'objectifs à long terme.	
4	Les besoins d'apprentissage notés pendant les temps d'internat sont pris en compte dans le projet individuel.	
5	Les apprentissages sont mis en pratique pendant les temps d'internat.	
6	Le projet identifie les adaptations de l'environnement et les aménagements nécessaires pour soutenir l'évolution de l'utilisateur.	
7	On propose des systèmes de communication alternatifs et augmentatifs pour les usagers ayant des capacités verbales limitées.	
8	Des occasions de participation à la vie de la communauté (loisir, travail) sont organisées de façon appropriée.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

7. Méthodes de travail. Les méthodes de travail du personnel tiennent compte des besoins particuliers des usagers. Elles sont variées et adaptées aux forces et aux besoins individuels.		cotation
1	Les méthodes conviennent aux différents âges, capacités et styles d'apprentissage des usagers.	
2	Les méthodes sont le reflet de pratiques qui tiennent compte des connaissances scientifiques actuelles sur l'autisme et sur les processus d'apprentissage.	
3	Le niveau d'aide et les exigences sont adaptés aux compétences fonctionnelles de l'utilisateur.	
4	Les méthodes : a) utilisent, le plus possible, les conséquences de l'apprentissage pour motiver l'utilisateur (renforceurs "naturels") b) sont adaptées pour favoriser la réussite c) encouragent la communication et la participation sociale d) encouragent l'utilisation spontanée des compétences acquises dans différents milieux	
5	Les méthodes sont compatibles et complémentaires lorsque le service utilise des éléments provenant de différentes approches d'intervention.	
6	Il est prévu une stratégie pour faire évoluer les renforçateurs concrets vers des renforçateurs sociaux ou "naturels".	
7	On s'efforce d'enseigner progressivement aux usagers la tolérance aux distractions et aux perturbations inévitables de la vie quotidienne.	
8	Le service a défini des stratégies pour maintenir les compétences acquises et les généraliser à des environnements nouveaux et variés.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

8. Repères. Ils fournissent une structuration qui permet de s'appuyer sur les points forts et les intérêts des usagers tout en réduisant les facteurs qui nuisent à l'apprentissage.		cotation
1	Les environnements ont été simplifiés de manière à aider les usagers à reconnaître l'information pertinente.	
2	Lorsque cela est nécessaire, les lieux comportent des zones clairement identifiées qui servent de points de repère pour des activités spécifiques.	
3	L'environnement offre des moyens matériels (ex. : des repères visuels comme des emploi du temps) qui aident les usagers à : <ul style="list-style-type: none"> a) prévoir les événements et les activités b) enchaîner les séquences d'une tâche c) anticiper les changements d) comprendre les attentes 	
4	Les aides et adaptations nécessaires (repères, plannings, aides visuelles) sont autant en vigueur pendant les temps d'internat (soirées, week-ends) que pendant le reste de la journée et sont cohérentes avec celles utilisées pendant les temps d'externat.	
5	En particulier, le service organise les activités quotidiennes de l'internat (habillage, toilette etc.) : <ul style="list-style-type: none"> a) en prévoyant le temps nécessaire pour que les usagers puissent exercer leurs compétences. b) en veillant à la mise en place et l'utilisation des aides nécessaires pour favoriser l'indépendance des usagers 	
6	La communication avec l'utilisateur : <ul style="list-style-type: none"> a) est adaptée à sa capacité de compréhension du langage b) est claire et pertinente c) favorise le dialogue (lorsque cela est approprié) au lieu d'être essentiellement directive 	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

9. Activités. Le programme propose une diversité d'activités appropriées : activités de travail (tâches quotidiennes, ateliers), activités de loisirs.		cotation
1	Le service planifie pour chaque jour des ateliers et activités significatifs repartis de façon équilibrée entre les différents domaines (apprentissage, travail, loisirs, activités physiques).	
2	Le service recherche un équilibre entre la protection et l'indépendance de chaque usager. Cette démarche est basée sur une évaluation des risques.	
3	Chaque usager participe tout au long de la journée à des activités adaptées à ses possibilités.	
4	Le service met en place les aides nécessaires pour permettre à chaque usager de faire des activités utiles qui lui donnent un rôle social.	
5	Les activités de travail : a) ont un but clairement identifié b) sont repérables par l'usager dans l'espace et le temps c) tiennent compte des capacités, besoins et intérêts personnels d) permettent l'utilisation des compétences acquises en apprentissage	
6	Le service offre des activités de loisirs individuelles et collectives qui : a) partent des centres d'intérêt et des capacités de l'usager b) chaque fois que possible, favorisent l'intégration sociale	
7	Le service veille à équilibrer pour chaque usager la part accordée aux loisirs organisés et au temps libre.	
8	Le service prévoit des apprentissages pour permettre à l'usager de s'occuper pendant les temps libres.	
9	Le service met en place toutes les aides nécessaires pour que l'usager puisse utiliser son temps libre de façon adaptée et agréable.	
10	Le service veille à ce que des loisirs (activités individuelles, sorties, loisirs collectifs) soient prévus et organisés pendant les temps d'internat (fin d'après-midi, soirées...)	
11	Lorsque c'est approprié, les usagers sont aidés à faire des choix concernant leurs activités.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

10. Apprentissages. Le programme propose des activités d'apprentissage qui permettent aux usagers de conserver leurs acquis et développer de nouvelles compétences.		cotation
1	Des espaces adaptés et des temps spécifiques sont prévus pour les apprentissages.	
2	Le service dispose d'un matériel en quantité suffisante, approprié à l'âge et au niveau des usagers.	
3	Les activités d'apprentissage : a) ont des buts fonctionnels clairement définis et en rapport avec le projet individualisé b) sont adaptées à l'âge et aux besoins de l'utilisateur c) sont chaque fois que possible attrayantes, intéressantes et variées d) favorisent la participation de l'utilisateur e) veillent à maintenir les acquisitions faites dans les services antérieurs	
4	Des temps d'apprentissages en individuel et en petits groupes sont prévus pour chaque usager.	
5	Les apprentissages sont mis en pratique pendant les temps d'internat.	
6	Le service fournit aux usagers un enseignement continu de la communication.	
7	On utilise chaque fois que possible les ressources externes d'enseignement : formation permanente, programmes de remise à niveau, associations locales etc.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

11. Indépendance et choix. Le service met en œuvre des moyens et des stratégies adaptés pour favoriser l'indépendance des usagers et leur donner des moyens de choisir.		Cotation
1	Le projet de chaque usager inclut des apprentissages spécifiques pour la réalisation indépendante des gestes de la vie quotidienne.	
2	On utilise une méthodologie d'enseignement tenant compte des difficultés spécifiques des usagers pour ces apprentissages.	
3	Moyens et organisations permettant l'indépendance sont mis en place (ex: temps suffisant, aides visuelles...)	
4	Apprentissage du choix : Les usagers apprennent et sont aidés à faire des choix informés chaque fois qu'un choix est opportun.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

12. Santé. Le service prend en compte la spécificité de l'autisme dans la gestion de la santé (prévention, intervention, suivi).		cotation
1	Le projet de l'usager inclut un apprentissage de la localisation et l'expression de la douleur.	
2	L'équipe est consciente de la nécessité de préparer les actes médicaux exceptionnels (soins dentaires, hospitalisation, examens...) et dispose d'un protocole à cet effet.	
3	Pour chaque usager, une personne est responsable de l'information du médecin sur l'effet des traitements.	
4	Les traitements éventuels sont régulièrement réévalués et réajustés.	
5	Les familles continuent à être informées de l'état de santé de leur enfant devenu adulte et sont impliquées dans les décisions de médication.	
6	L'alimentation est adaptée à l'âge et aux besoins (notamment le contrôle pondéral). Des programmes spéciaux destinés à faire progresser les habitudes alimentaires et lutter contre les rigidités sont mis en place chaque fois que nécessaire.	
7	Les usagers reçoivent une formation aux règles d'hygiène de vie (alimentation, suivi médical, sommeil etc.) adaptée à leur âge, niveau et possibilité.	

13. Condition physique. Le service assure qu'on donne aux usagers des occasions et les moyens de pratiquer régulièrement des activités physiques variées.		cotation
1	Le service veille à ce que chaque usager ait une activité physique suffisante, régulière et adaptée.	
2	Le service veille à l'apparence physique et vestimentaire des usagers. Le projet des usagers inclut un apprentissage dans ce domaine.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

14. Intimité – sexualité. Le service prend en compte la spécificité des usagers dans ce domaine		cotation
1	La politique du service dans ce domaine est écrite et accessible à toutes les personnes concernées (usagers, professionnels, familles). L'équipe est consciente de ses responsabilités dans ce domaine.	
2	L'équipe a conscience de ce qu'implique la spécificité de l'autisme dans le domaine de la sexualité. Des formations lui sont proposées dans ce domaine.	
3	Quand c'est approprié, le service est à même d'offrir aux usagers de l'aide et des conseils pour les différents aspects de la sexualité.	
4	L'équipe respecte l'intimité et la pudeur des usagers et leur enseigne ces notions et leurs conséquences.	
5	Tout est fait pour protéger les atteintes à l'intimité de chaque usager par les autres usagers.	
6	Le cadre de vie permet d'assurer l'équilibre entre la sécurité et l'intimité et des usagers.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

15. Comportements problématiques. Une approche positive des comportements, basée sur l'évaluation fonctionnelle des comportements, est utilisée pour gérer les comportements problématiques.		cotation
1	Le service propose un cadre cohérent de gestion des comportements problématiques. Ce cadre est utilisé par tous et : a) définit clairement les comportements attendus dans chaque milieu b) privilégie les approches préventives c) propose des stratégies bien définies pour intervenir en situation de crise d) prévoit la formation des intervenants sur les stratégies recommandées.	
2	Quand les comportements problématiques persistent, on a recours à une analyse fonctionnelle du comportement pour planifier une intervention.	
3	Cette analyse fonctionnelle du comportement : a) utilise toutes les différentes étapes (ex: observation directe, description, analyse...) b) identifie à la fois des facteurs immédiats (ex. : une requête pour accomplir une tâche) et plus éloignés (ex. : de mauvaises habitudes de sommeil) qui peuvent entraîner une augmentation des comportements problématiques. c) cherche à identifier une ou plusieurs fonctions des comportements problématiques.	
4	On procède à des aménagements ou à des adaptations de l'environnement pour prévenir ou minimiser les comportements problématiques.	
5	L'enseignement de compétences alternatives et appropriées (ex. : de communication, sociales et d'autorégulation) font systématiquement partie des plans d'intervention.	
6	On privilégie des stratégies positives (encourager les comportements adaptés plutôt que mettre l'accent sur les comportements indésirables) pour la gestion des comportements problématiques.	
7	Les plans d'intervention sur les comportements problématiques ont aussi des objectifs à long terme (ex: se faire de nouveaux amis, participer à des activités de loisirs).	
8	Les traitements médicamenteux éventuels ne sont prescrits qu'après que toutes ces autres stratégies ont été envisagées.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

16. Insertion sociale. Le service favorise les échanges sociaux, culturels et sportifs.		cotation
1	Le service aide les usagers à participer à des activités extérieures au service.	
2	Le service organise l'information et la préparation du milieu d'accueil.	
3	La participation à certaines activités de personnes extérieures au service est organisée et encouragée.	
4	Le service favorise l'accès à un travail extérieur, rémunéré ou non.	
5	On cherche toujours à utiliser les ressources externes d'éducation et de loisirs : formation permanente, programmes de remise à niveau, associations locales, équipements sportifs, centres culturels, bibliothèques etc.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

17. Participation et soutien de la famille. Les parents continuent à être considérés et reconnus comme des partenaires à part entière dans les différents aspects de la vie de leur enfant devenu adulte.		cotation
1	Les parents et les membres de la famille sont considérés comme des partenaires actifs dans l'élaboration et l'application du projet de leur enfant dans la mesure de leurs intérêts, ressources et capacités.	
2	Les parents ont reçu une information claire sur les orientations et les pratiques mises en œuvre dans l'établissement et sur les autres services disponibles.	
3	Les parents sont tenus informés du programme d'activités de leur enfant.	
4	Le service considère et respecte les cultures, langages, valeurs et styles parentaux des familles dans le cadre de son projet.	
5	Le service a prévu d'informer les parents sur les possibilités de formation spécifique et de les encourager à y participer.	
6	Les professionnels de l'établissement proposent des services qui permettent : a) d'accompagner les parents dans les démarches concernant la santé de leur enfant b) d'organiser et de soutenir les efforts de coordination entre le service et la maison, y compris en proposant des interventions des professionnels à domicile c) de soutenir les parents dans la gestion des comportements d) aux parents d'acquérir des compétences pour soutenir la mise en œuvre du projet de leur enfant	
7	Le service donne aux parents des occasions de se rencontrer avec ou sans les professionnels, soit directement, soit en les informant sur les associations.	
8	Des règles claires et souples sont établies afin de permettre aux parents de venir dans les locaux du service, y compris s'ils le désirent dans la chambre de leur enfant. Si des restrictions sont amenées à être faites à ces règles : a) elles sont motivées par un désir clairement exprimé par l'utilisateur, ou par des raisons objectives b) une telle décision est toujours temporaire et des procédures de réévaluation sont mises en place	
9	Le service fait en sorte que les parents puissent rencontrer leur enfant dans de bonnes conditions (mise à disposition d'un lieu convivial).	
10	Les parents reçoivent régulièrement de l'information sur l'évolution de leur enfant.	
11	Les parents reçoivent de l'aide pour accéder à d'autres services quand ils existent: le répit pour les parents, les loisirs, le transport, etc.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

18. Suivi de l'évolution et des résultats. Le service utilise une procédure régulière et systématique pour évaluer l'évolution de l'utilisateur et l'efficacité de l'intervention.		cotation
1	Le service évalue de façon régulière : a) les progrès de chaque usager en fonction des buts et objectifs spécifiques de son projet b) la généralisation des compétences de l'utilisateur c) ses progrès vers les buts à long terme	
2	Le compte-rendu des progrès est transmis à l'équipe qui en tient compte.	
3	Les parents sont régulièrement informés de l'évolution de leur enfant par rapport aux buts et objectifs ciblés dans le projet.	
4	Le projet est révisé quand : a) l'objectif visé a été atteint b) on n'observe pas de progrès après une période d'essai raisonnable c) les objectifs visés n'ont pas été atteints après une période de temps raisonnable d) il y a un changement imprévu au niveau du comportement ou de l'état de santé de l'utilisateur e) des changements importants surviennent à la maison, à l'école, ou dans le milieu extérieur	
5	La personne de l'équipe chargée de rédiger les rapports informe les différents partenaires (parents, professionnels) des modifications à apporter.	
6	Le service se donne les moyens d'évaluer dans la mesure du possible la satisfaction de l'utilisateur par rapport aux services qu'il reçoit.	

Cotation	
Sans Objet	Les services ne sont pas responsables de ce domaine.
Absent	Cet indicateur de qualité n'apparaît pas dans les services.
A améliorer	Cet indicateur de qualité apparaît de façon minimale dans le service, mais il existe des signes clairs indiquant qu'il est en cours de développement.
En cours de réalisation	Cet indicateur de qualité est parfois présent <i>ou</i> il existe des signes très clairs que cet indicateur est présent pour une partie seulement des usagers.
Atteint	Cet indicateur de qualité apparaît clairement pour tous les usagers.

19. Préparation des transitions d'un milieu à un autre. Les parents et les professionnels préparent ensemble la transition d'un groupe, d'un établissement ou d'un mode d'accueil (externat/internat) vers un autre. Ils préparent également le changement d'intervenants.		cotation
1	Les usagers (lorsque approprié), les parents et autres membres de la famille, les professionnels (ou toute autre personne) concernés sont invités à participer à tous les aspects de la planification de la transition.	
2	A chaque transition, un professionnel formé à l'autisme en prend la responsabilité et veille au bon déroulement de celle-ci.	
3	La préparation de la transition : a) débute bien avant que l'utilisateur ne soit transféré b) donne aux usagers et à la famille des occasions de visiter le nouveau milieu en activité	
4	Une transition par étapes peut être envisagée.	
5	L'accompagnement de l'utilisateur par un professionnel de la structure de départ vers la structure d'accueil peut être envisagé.	
6	La planification tient compte des besoins futurs (ex: les compétences requises dans la nouvelle situation).	
7	La planification inclut la préparation de l'équipe de la structure d'accueil et la transmission écrite des informations nécessaires au succès de ce changement.	

Synthèse de l'auto-évaluation

Nous vous proposons de remplir le tableau suivant afin de donner un aperçu des objectifs atteints ainsi que des domaines sur lesquels le travail doit porter en priorité.

- o **Nombre total** : Nombre total de points dans le domaine (entre 2 et 11 suivant le domaine)
- o **Numéro des objectifs atteints** : Citer pour chaque domaine le numéro des objectifs pour lesquels la cotation "atteint" a été obtenue. *Permet de repérer rapidement les points pour lesquels la pratique est satisfaisante*
- o **Nombre d'objectifs atteints** : le nombre total de points pour lesquels la cotation "atteint" a été obtenue
- o **Pourcentage** : Le nombre d'objectifs atteints divisé par le nombre total de points et multiplié par 100. *Permet de faire apparaître le niveau moyen d'efficacité dans le domaine afin de pouvoir sélectionner les domaines dans lesquels un travail est prioritaire*
- o **Points à améliorer** : Noter les points sur lesquels les efforts doivent se concentrer en sélectionnant ceux qui vous semblent prioritaires

Exemple :

Domaine	<u>Nbre total</u>	<u>Numéro des d'objectifs atteints</u>	<u>Nbre d'obj. atteints</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Points à améliorer</u>	
					<u>Prioritaires</u>	<u>Autres</u>
3. Évaluation individuelle	7	<u>1; 2; 5;</u>	<u>3</u>	$\frac{3}{7} \times 100 = 43\%$	<u>3; 4</u> Diversité des outils et évaluation de la communication	<u>6; 7</u> Diffusion des résultats

Domaine	<u>Nbre total</u>	<u>N° des d'objectifs atteints</u>	<u>Nbre d'obj. atteints</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Points à améliorer</u>	
					<u>Prioritaires</u>	<u>Autres</u>
1. Projet de l'établissement ou du service	11					
2. Organisation	7					
3. Cadre de vie	9					
4. Personnel	10					
5. Évaluation individuelle	7					
6. Élaboration du projet individualisé	8					
7. Méthodes de travail	8					
8. Repères	6					
9. Activités	11					
10. Apprentissages	7					
11. Indépendance et choix	4					
12. Santé	7					
13. Condition physique	2					
14. Intimité – sexualité	5					
15. Comportements problématiques	8					
16. Insertion sociale	5					
17. Participation et soutien de la famille	11					
18. Suivi de l'évolution et des résultats	6					
19. Préparation des transitions d'un milieu à un autre	7					